 COD: USAMVBT-PEC- PO-003- F01	Université des Sciences Agricoles et Médecine Vétérinaire du Banat " Le Roi Michael I de Roumanie" de Timisoara	Organisme émetteur Département de Gestion de la Qualité
	PROCÉDURE OPÉRATIONNELLE CONCERNANT L'ORGANISATION ET LA CONDUITE DES ACTIVITÉS À L'USAMVBT DANS DES CONDITIONS DE SÉCURITÉ ÉPIDÉMIOLOGIQUE POUR LA PRÉVENTION DES MALADIES À VIRUS SARS-CoV2	Ed. 1 Rev. 4

PLAN DE MESURES

concernant l'organisation de l'activité au sein de l'USAMVB " Le Roi Michel I de Roumanie" de Timișoara, dans des conditions de sécurité épidémiologique, pour la prévention des maladies à virus SARS-CoV-2

Chapitre I. Base législative - aspects généraux


Ce plan de mesures, relatif à l'organisation de l'activité au sein de l'USAMVBT, dans des conditions de sécurité épidémiologique pour la prévention des maladies à virus SARS-CoV-2, repose sur les dispositions suivantes :

- La Loi de l'éducation nationale no. 1/2011, avec modifications et compléments ultérieurs;
- O.U.G. nr. 141 / 19.08.2020 sur la mise en place de mesures pour le bon fonctionnement du système éducatif et pour modifier et compléter la loi nationale sur l'éducation nr. 1/2011;
- Ordre du Ministère de l'Education et du Ministère de la Santé no. 5.338/1.082/2021 pour l'approbation des mesures d'organisation des activités dans les établissements/établissements d'enseignement épidémiologiquement sûrs pour la prévention des maladies du virus SRAS-CoV-2;
- Le Règlement sur l'activité professionnelle des étudiants de l'Université des Sciences Agricoles et de Médecine Vétérinaire du Banat " Le Roi Michel I de Roumanie" de Timisoara - R040;
- La Procédure opérationnelle concernant le développement des activités d'enseignement en ligne - PO-001;
- Les Décisions du Sénat de l'Université / Conseil d'Administration sur l'organisation et le développement des activités au sein de l'Université des Sciences Agricoles et de Médecine Vétérinaire du Banat " Le Roi Michael I de Roumanie" de Timisoara, dans les conditions de sécurité épidémiologique pour la prévention et la lutte contre le virus SARS-CoV 2.

Conformément aux dispositions de 123 al. 2 de la Loi sur l'éducation nationale no 1/ 2011, avec les modifications et compléments ultérieurs qui régissent l'autonomie universitaire

Ce plan de mesures a été conçu pour établir un ensemble unitaire de règles et de mesures à mettre en œuvre pour assurer la sécurité du fonctionnement de l'université dans le cadre de la prévention, de la détection précoce et du contrôle du COVID-19.

Dans le contexte actuel, nous considérons qu'il y a un besoin de mesures fermes qui doivent être observées et appliquées par tout le personnel travaillant au sein de l'USAMVBT (enseignants, étudiants, personnel auxiliaire et non enseignant, etc.), ainsi que par les personnes qui entrent dans l'institution, pour prévenir la contamination et la propagation potentielle de

 COD: USAMVBT-PEC- PO-003- F01	Université des Sciences Agricoles et Médecine Vétérinaire du Banat " Le Roi Michael I de Roumanie" de Timisoara	Organisme émetteur Département de Gestion de la Qualité
	PROCÉDURE OPÉRATIONNELLE CONCERNANT L'ORGANISATION ET LA CONDUITE DES ACTIVITÉS À L'USAMVBT DANS DES CONDITIONS DE SÉCURITÉ ÉPIDÉMIOLOGIQUE POUR LA PRÉVENTION DES MALADIES À VIRUS SARS-CoV2	Ed. 1 Rev. 4

l'infection par le SARS-CoV-2 dans notre institution, respectivement dans les six facultés de l'université, ainsi que dans la zone des dortoirs d'étudiants, de la cantine, de la bibliothèque, de la salle du sport et dans toute l'université.

Une attention particulière sera accordée pour éviter les situations de stigmatisation des étudiants et du personnel exposé au virus.


Ainsi, le port obligatoire du masque pour les étudiants, ainsi que pour l'ensemble du personnel de l'établissement, aussi bien pendant les cours que pendant les pauses (à l'intérieur), une hygiène des mains rigoureuse, le nettoyage et la désinfection des espaces universitaires, la séparation et la limitation des contacts entre les étudiants de différents milieux, la non-participation aux activités d'enseignement des étudiants, des enseignants et des autres membres du personnel présentant de la fièvre ou des symptômes caractéristiques de l'infection par le SARS-CoV-2 sont des mesures préventives essentielles.

Mesures générales :

- une hygiène des mains rigoureuse ;
- des mesures de nettoyage et de désinfection rigoureuses ;
- le port du masque de protection en permanence à l'intérieur par les étudiants, l'ensemble du personnel de l'institution, ainsi que par les personnes qui entrent dans l'enceinte de l'établissement, pendant toute la durée dans laquelle ils se trouvent la- bas;
- limiter les contacts entre les étudiants de différents groupes d'étude ;
- assurer une distance physique entre les étudiants et entre eux et l'enseignant d'au moins 1 mètre ou l'installation des séparateurs dans la situation où il n'est pas possible d'assurer la distance de 1 mètre ;
- afin de garder la distance physique, chaque étudiant conservera la même place dans toute la classe;
- information permanente du personnel et des étudiants sur les mesures de protection contre l'infection par le SARS-CoV-2;
- la nécessité d'isoler les étudiants ou les enseignants à domicile, en cas de fièvre ou d'autres symptômes de suspicion COVID-19 (toux, difficulté à respirer, perte de goût et d'odorat) chez l'étudiant, respectivement enseignant ou membre de la famille, respectivement à un collègue du groupe d'étude ou à un enseignant / membre du personnel avec lequel il a physiquement interagi.

Chapitre II. Établissement du « Scénario d'organisation et de conduite du cours »

Avant la date du commencement des cours universitaires, en fonction de la situation épidémiologique, des particularités locales, de l'infrastructure, de la spécificité des

 COD: USAMVBT-PEC- PO-003- F01	Université des Sciences Agricoles et Médecine Vétérinaire du Banat " Le Roi Michael I de Roumanie" de Timisoara	Organisme émetteur Département de Gestion de la Qualité
	PROCÉDURE OPÉRATIONNELLE CONCERNANT L'ORGANISATION ET LA CONDUITE DES ACTIVITÉS À L'USAMVBT DANS DES CONDITIONS DE SÉCURITÉ ÉPIDÉMIOLOGIQUE POUR LA PRÉVENTION DES MALADIES À VIRUS SARS-CoV2	Ed. 1 Rev. 4


programmes d'études et des ressources humaines de USAMVBT, sa direction, avec la consultation du Senat de l'USAMVBT, de la manière suivante :

Scénario 1	Participation physique à l'USAMVBT de tous les étudiants / stagiaires à toutes les activités d'enseignement, selon leur programme, dans le respect et l'application de toutes les règles de protection, de sorte qu'on assure une surface de minimum 1 mp/ étudiant pour les heures de cours / séminaire
Scénario 2	Participation en système mixte- présence physique et on-line, en fonction de la spécificité des programmes d'études, de l'infrastructure et des conditions épidémiologiques conformément aux procédures de l'USAMVBT.
Scénario 3	Participation de tous les étudiants / apprenants aux activités d'enseignement en ligne

Chapitre III. Préparer les espaces pour le développement des activités didactiques dans de bonnes conditions

1. Organiser les espaces pour assurer la distance physique

- a) Des circuits fonctionnels seront établis à l'intérieur de l'établissement, sur les halls et dans les salles destinées au processus didactique avec le marquage du sens de circulation sur le sol/murs latéraux des circuits d'entrée/sortie ;
- b) Les portes d'accès aux salles de classe destinées au processus didactique seront laissées ouvertes jusqu'à ce que tous les étudiants (étudiants en master, doctorants, chercheurs) entrent dans une formation de travail (groupes) - afin d'éviter que les étudiants ne touchent la poignée ;
- c) La distance physique (1 m) doit être respectée ;
- d) Les enseignants établiront des plans de salle avec le positionnement des étudiants à la table du laboratoire (avec nom et prénom) - afin que si un étudiant est suspecté ou confirmé avec Covid-19, nous pouvons identifier les étudiants (maîtres, doctorants, chercheurs) qui sont restés près de lui.
- e) Chaque enseignant ou personnel auxiliaire préparera la salle pour le processus d'enseignement après chaque changement de travail (groupe d'étudiants), assurera une bonne ventilation des espaces, désinfectera les surfaces avec lesquelles les étudiants / apprenants (masters, doctorants, chercheurs) ont est entré en contact (poignée de porte, tables, chaises, électroménagers, ustensiles, divers matériaux utilisés);

 COD: USAMVBT-PEC- PO-003- F01	Université des Sciences Agricoles et Médecine Vétérinaire du Banat " Le Roi Michael I de Roumanie " de Timisoara	Organisme émetteur Département de Gestion de la Qualité
	PROCÉDURE OPÉRATIONNELLE CONCERNANT L'ORGANISATION ET LA CONDUITE DES ACTIVITÉS À L'USAMVBT DANS DES CONDITIONS DE SÉCURITÉ ÉPIDÉMIOLOGIQUE POUR LA PRÉVENTION DES MALADIES À VIRUS SARS-CoV2	Ed. 1 Rev. 4

f) Les enseignants et le personnel auxiliaire établiront et soumettront des rapports à l'administrateur de la faculté pour la fourniture permanente d'un stock de réserve de matériel de nettoyage, d'hygiène et de désinfection ;

g) A l'entrée du bâtiment seront placés des distributeurs / bouteilles avec solution désinfectante pour les mains et des poubelles avec couvercle et pédale, munis d'un sac à l'intérieur, sauf pour les bâtiments de la faculté, les dortoirs où ils seront situés à l'entrée sur le palier ;

h) Les enseignants et le personnel auxiliaire assureront le maintien de la propreté et de la désinfection conformément au plan de nettoyage et désinfection de l'institution.

2. Organisation des salles dans lesquelles se déroulent les activités didactiques

• La salle dans laquelle sont réalisées des activités didactiques pour la réalisation desquelles la présence physique des étudiants à l'USAMVBT est requise sera aménagée de manière à assurer la distance physique entre les étudiants, ce qui implique ce qui suit :

- à l'intérieur de la salle, une distance d'au moins 1 mètre entre les étudiants/ apprenants sera assurée. Si la configuration de la salle (surface, mobilier etc.) ne permet pas l'espacement de minimum 1 mètre, l'espace sera alors organisé de façon qu'on assure la distance maximale possible entre les étudiants/ apprenants.
- établir le placement dans les salles de classe par l'enseignant, en fonction de la configuration de chaque salle et du nombre des étudiants dans une formation d'étude :
- le placement sera fait de manière que les étudiants ne se tiennent pas face à face.


• La composition des formations d'étude sera préservée. L'étudiant ne pourra pas changer de formation d'étude au cours du semestre que dans des situations justifiées. Les contacts entre étudiants de différentes formations seront évités ;

• Dans la mesure du possible, il y aura des déplacements limités dans la salle où sont développées des activités d'enseignement ou de recherche pour atteindre la présence physique des étudiants à l'USAMVBT.

• À l'entrée des salles destinées au processus didactique, des distributeurs / flacons contenant une solution désinfectante pour les mains seront placés ;

• Il sera assuré la ventilation des salles de classe où se déroulent les activités d'enseignement avant l'arrivée des étudiants, en ouvrant les fenêtres pendant au moins 30 minutes, puis pendant les pauses entre les activités d'enseignement, au moins 10 (dix) minutes, en début et en fin de journée et les fenêtres ouvertes chaque fois possible ;

• Les étudiants et le personnel enseignant / auxiliaire / non-enseignant porteront des masques à la fois pendant les activités d'enseignement pour lesquelles la présence physique des étudiants à USAMVBT est requise, ainsi que pendant les pauses, ainsi que pendant toute la période à l'intérieur du bâtiment de l'USAMVBT ; il est fortement recommandé de porter le masque

 COD: USAMVBT-PEC- PO-003- F01	Université des Sciences Agricoles et Médecine Vétérinaire du Banat " Le Roi Michael I de Roumanie" de Timisoara	Organisme émetteur Département de Gestion de la Qualité
	PROCÉDURE OPÉRATIONNELLE CONCERNANT L'ORGANISATION ET LA CONDUITE DES ACTIVITÉS À L'USAMVBT DANS DES CONDITIONS DE SÉCURITÉ ÉPIDÉMIOLOGIQUE POUR LA PRÉVENTION DES MALADIES À VIRUS SARS-CoV2	Ed. 1 Rev. 4

médical mais d'admettre des masques textiles assurant la couverture des orifices nasaux et de la bouche; sont interdits tout autre dispositif remplaçant les masques..

3. Organisation de groupes sanitaires

- Il sera impératif de respecter les normes d'hygiène ;
- Il sera constamment vérifié si les toilettes permettent aux étudiants / stagiaires et au personnel de se laver ou de se désinfecter les mains ; des serviettes en papier jetables sont recommandées. Les sèche-mains électriques et les essuie-mains en textile sont interdits ;
- Il sera vérifié et le remplissage se fera, selon le cas, régulièrement au cours de la journée, des consommables en quantité suffisante aux toilettes ;
- Il sera vérifié le nettoyage quotidien et la désinfection régulière des surfaces fréquemment touchées (selon le plan de nettoyage et de désinfection) ;
- Du matériel d'information sur l'hygiène (affiches) sera affiché.

4. Organisation du siège du secrétariat du département / du bureau du doyen / du rectorat

- Les enseignants doivent être désinfectés à la main dans les situations suivantes :
 - à l'entrée au siège du secrétariat du département / du doyen / du presbytère ;
 - lors de la prise en charge de documents ou d'autres matériaux utilisés en commun ;
- La distance physique d'au moins 1 mètre entre les personnes sera maintenue ;
- La consommation de produits alimentaires doit se faire avec prudence dans la perspective du respect des normes d'hygiène.


5. Organisation des cours / espaces extérieurs des bâtiments appartenant à l'USAMVBT:

- Le mobilier d'extérieur sera organisé (le cas échéant), de manière à assurer une distance physique ;
- Les cours intérieures / espaces extérieurs des bâtiments appartenant à l'USAMVBT, où les gens de la communauté se rassemblent habituellement, seront balayés et lavés périodiquement avec des jets d'eau le matin, avant le début des activités d'enseignement.

Chapitre IV. Organisation d'activités et formation du personnel

1. Organisation de l'accès dans USAMVBT

- L'accès et le flux de personnes seront gérés dès l'entrée dans l'USAMVBT par des personnes désignées par la direction de l'établissement.
- Il est recommandé d'entrer par étapes à des intervalles de temps définis, en fonction des zones ou des bâtiments (plancher, aile, etc.);

 COD: USAMVBT-PEC- PO-003- F01	Université des Sciences Agricoles et Médecine Vétérinaire du Banat " Le Roi Michael I de Roumanie" de Timisoara	Organisme émetteur Département de Gestion de la Qualité
	PROCÉDURE OPÉRATIONNELLE CONCERNANT L'ORGANISATION ET LA CONDUITE DES ACTIVITÉS À L'USAMVBT DANS DES CONDITIONS DE SÉCURITÉ ÉPIDÉMIOLOGIQUE POUR LA PRÉVENTION DES MALADIES À VIRUS SARS-CoV2	Ed. 1 Rev. 4

- Il est recommandé d'entrer par plusieurs portes d'accès pour réduire le flux d'étudiants / stagiaires. Si cette séparation n'est pas possible, le respect de la distance physique des personnes entrant dans l'établissement d'enseignement est essentiel;
- Les voies d'accès (portail, porte ou entrée tourniquet) seront maintenues ouvertes lors de l'accueil des étudiants, afin de limiter les points de contact.
- La communication avec les étudiants sera assurée, afin de respecter les intervalles d'arrivée, afin d'éviter les embouteillages à l'entrée.
- Après la désinfection des mains, les étudiants iront directement dans les salles où sont programmées les activités d'enseignement et de recherche.

2. Établissement du calendrier de réalisation des activités d'enseignement


a) L'organisation du processus pédagogique prendra en compte la possibilité de démarrer les travaux pratiques à des intervalles de temps différents, le développement des activités didactiques modulaires, afin d'éviter les foules à l'entrée et à la sortie pendant les pauses.

b) Actions de prévention pendant les pauses:

- Les intervalles liés aux pauses entre les activités didactiques pourront être établis par étapes pour chaque groupe d'étude, si possible;
- La création de groupes d'étudiants issus de différents groupes d'étude sera évitée;
- Les étudiants assureront la distance physique pendant les pauses;
- Les étudiants ne partageront ni nourriture ni boissons et n'échangeront pas d'articles pour leur usage personnel (téléphones, tablettes, instruments d'écriture).

3. Organisation et mise en œuvre de la pratique spécialisée

- Le développement de la pratique spécialisée au siège / point de travail de la personne morale est organisé selon les règlements spécifiques, et le développement de la pratique pédagogique est organisé selon les règlements spécifiques de l'éducation;
- L'utilisation du matériel pédagogique par plusieurs étudiants sera limitée au minimum, des méthodes de désinfection adaptées seront fournies;
- Des activités individuelles seront organisées pour éviter l'échange de matériel;
- Le matériel didactique, les ustensiles et l'équipement de travail seront nettoyés et désinfectés après utilisation ou chaque fois qu'il soit nécessaire;
- Lorsque différents groupes d'étudiants se succèdent dans des laboratoires / espaces où se déroule la pratique spécialisée, les surfaces, équipements et matériaux avec lesquels les étudiants / étudiants entrent en contact, après chaque formation d'étude, seront nettoyés et désinfectés;

 COD: USAMVBT-PEC- PO-003- F01	Université des Sciences Agricoles et Médecine Vétérinaire du Banat " Le Roi Michael I de Roumanie" de Timisoara	Organisme émetteur Département de Gestion de la Qualité
	PROCÉDURE OPÉRATIONNELLE CONCERNANT L'ORGANISATION ET LA CONDUITE DES ACTIVITÉS À L'USAMVBT DANS DES CONDITIONS DE SÉCURITÉ ÉPIDÉMIOLOGIQUE POUR LA PRÉVENTION DES MALADIES À VIRUS SARS-CoV2	Ed. 1 Rev. 4

- Veiller à ce que les espaces soient ventilés pendant au moins 10 minutes toutes les heures;

4. Organisations des examens

USAMVBT décidera la modalité d'organisation des examens, en respectant les règles générales en ce qui concerne l'accès, les fluxes de circulation et l'espacement physique.

MESURES DE PROTECTION AU NIVEAU INDIVIDUEL

Message important:


- Lavez-vous souvent les mains!
- Toux ou éternuements dans le pli du coude ou dans une serviette!
- Utilisez une serviette jetable, puis jetez-la!
- Saluez les autres sans se serrer la main!
- Ne vous embrassez pas!
- Gardez une distance physique, évitez les embouteillages!
- Portez un masque à l'intérieur de l'USAMVBT!

a) Lavage / désinfection des mains: Tous les étudiants, enseignants et autres catégories de personnel doivent se laver / désinfecter leurs mains:

- immédiatement après être entré dans l'USAMVBT et avant d'entrer dans la salle où sont menées des activités d'enseignement pour la réalisation desquelles la présence physique des étudiants à l'USAMVBT est requise;
- avant et après les repas;
- avant et après avoir utilisé les toilettes;
- après avoir toussé ou éternué;
- chaque fois qu'il soit nécessaire.

b) Porter un masque de protection

- les étudiants/le personnel enseignant/le personnel enseignant auxiliaire et non enseignant porteront le masque en tout temps à l'intérieur; il est fortement recommandé de porter le masque à usage médical mais des masques de type textile assurant le revêtement des orifices nasaux et de la bouche sont admis; tout autre dispositif remplaçant les masques est interdit;
- il est permis d'avoir des cours d'éducation physique dans des salles de sport/espaces intérieurs, sans obligation de porter le masque de protection, le taux d'incidence cumulé des

 COD: USAMVBT-PEC- PO-003- F01	Université des Sciences Agricoles et Médecine Vétérinaire du Banat " Le Roi Michael I de Roumanie" de Timisoara	Organisme émetteur Département de Gestion de la Qualité
	PROCÉDURE OPÉRATIONNELLE CONCERNANT L'ORGANISATION ET LA CONDUITE DES ACTIVITÉS À L'USAMVBT DANS DES CONDITIONS DE SÉCURITÉ ÉPIDÉMIOLOGIQUE POUR LA PRÉVENTION DES MALADIES À VIRUS SARS-CoV2	Ed. 1 Rev. 4

cas dans la localité au cours des quatorze derniers jours étant inférieur à 2/1 000 habitants. À un taux d'incidence supérieur à 2/1 000 habitants, les cours d'éducation physique ne peuvent se faire que dans des espaces ouverts, sans rendre obligatoire le port de la masque protectrice.

- Il est interdit de changer le masque de protection entre les personnes!

4. Mesures hygiéniques et sanitaires

Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont des éléments essentiels de la lutte contre la propagation du virus.

Pour chaque bâtiment de l'USAMVBT, les administrateurs ainsi que les responsables désignés au niveau de chaque faculté / presbytère / dortoirs / cantines prépareront et prendront toutes les mesures nécessaires afin de préparer et mettre en œuvre efficacement des plans spécifiques de nettoyage et de désinfection.

Les mesures hygiéniques-sanitaires à l'USAMVBT sont prévues dans **le plan de nettoyage et de désinfection**.

6. Formation du personnel et communication continue d'informations aux étudiants sur les mesures de prévention de l'infection par le SARS-CoV-2


Afin d'éviter que les employés et les étudiants de l'USAMVBT ne soient infectés par le nouveau virus SARS-CoV-2, le personnel désigné par l'USAMVBT au niveau de l'université ou de la faculté dirigera et coordonnera la formation du personnel de l'USAMVBT pour surveiller la santé des étudiants et pour la mise en œuvre des mesures nécessaires et fournira des informations sur les éléments généraux de l'infection par le SARS-CoV-2, tels que l'hygiène respiratoire, la technique de lavage des mains, la reconnaissance des symptômes du COVID-19, comment porter et éliminer les masques et les mesures de distanciation physique nécessaires.

Les employés de l'USAMVBT seront formés pour observer la santé des étudiants / stagiaires, ainsi que pour mettre en œuvre les règles de protection et de prévention de l'infection par le SARS-CoV-2.

Dans les dortoirs, les formations seront dispensées par les administrateurs des dortoirs ou par d'autres personnes désignées par le service social au niveau de chaque dortoir.

Les étudiants seront informés des mesures visant à empêcher la propagation du virus SARS-CoV-2 par les enseignants avant le début de la première heure du semestre et chaque fois que nécessaire et signeront pour obtenir des connaissances. Les documents signés seront conservés pour chaque discipline.

Dans l'USAMVBT (dans les salles de classe, dans les couloirs et dans les toilettes) seront affichés, dans des endroits visibles, le matériel d'information et les messages d'alerte, à travers

 COD: USAMVBT-PEC- PO-003- F01	Université des Sciences Agricoles et Médecine Vétérinaire du Banat " Le Roi Michael I de Roumanie" de Timisoara	Organisme émetteur Département de Gestion de la Qualité
	PROCÉDURE OPÉRATIONNELLE CONCERNANT L'ORGANISATION ET LA CONDUITE DES ACTIVITÉS À L'USAMVBT DANS DES CONDITIONS DE SÉCURITÉ ÉPIDÉMIOLOGIQUE POUR LA PRÉVENTION DES MALADIES À VIRUS SARS-CoV2	Ed. 1 Rev. 4

les personnes chargées de coordonner les activités de prévention de l'infection par le SARS-CoV-2 désignées au niveau de chaque faculté.

Les enseignants / administrateurs de dortoir ont l'obligation d'aviser immédiatement **les doyens de l'année par téléphone si les étudiants / apprenants pendant les cours / étudiants hébergés dans le dortoir** présentent des symptômes spécifique COVID-19 (toux, fièvre, problèmes respiratoires, vomissements, myalgies, altération de l'état général). Le doyen de l'année en informera immédiatement **le responsable désigné au niveau de chaque faculté et le personnel du cabinet médical étudiantin.**

Aussi, les étudiants hébergés dans les dortoirs ont l'obligation d'annoncer **le chef de palier/ le chef de dortoir**, qui a leur tour annonceront l'administrateur du dortoir ou ils sont hébergés, s'ils apprennent ou ont connaissance du fait qu'un collègue présente des symptômes qui viennent d'être mentionnés ci-dessus. Le chef de palier/ le chef du dortoir ensemble avec l'administrateur du foyer, accompagneront l'étudiant qui présente ces symptômes vers la chambre d'isolement, en respectant toutes les normes pour leur protection.

L'étudiant qui présente la symptomatologie spécifique SARS- Cov -2 pendant les activités didactiques pour la réalisation desquelles la présence physique des étudiants à USAMVBT est requise, sera accompagné dans la chambre d'isolement par l'enseignant qui a constaté ces symptômes celui-ci ayant l'obligation d'annoncer par téléphone les doyens d'année. Le doyen d'année informera tout de suite *l'administrateur du dortoir/ RF SARS CoV2 et le personnel du cabinet médical étudiantin.*


Dans ces situations, le protocole d'isolement sera appliqué.

Types de messages:

- Lavez-vous les mains fréquemment et régulièrement pendant au moins 20 secondes avec du savon et de l'eau;
- Tenez-vous le plus loin possible des autres personnes;
- Portez correctement un masque de protection.

Comme ça, OUI :

- Lavez / désinfectez vos mains avant de poser votre main sur le masque;
- Vérifiez le masque pour des fissures ou des trous ;
- Identifiez le dessus, qui doit avoir la bande métallique ou le bord dur;
- Assurez-vous que la partie colorée du masque est tournée vers l'extérieur
- Placer la bande métallique ou le bord dur au-dessus du nez;

 COD: USAMVBT-PEC- PO-003- F01	Université des Sciences Agricoles et Médecine Vétérinaire du Banat " Le Roi Michael I de Roumanie" de Timisoara	Organisme émetteur Département de Gestion de la Qualité
	PROCÉDURE OPÉRATIONNELLE CONCERNANT L'ORGANISATION ET LA CONDUITE DES ACTIVITÉS À L'USAMVBT DANS DES CONDITIONS DE SÉCURITÉ ÉPIDÉMIOLOGIQUE POUR LA PRÉVENTION DES MALADIES À VIRUS SARS-CoV2	Ed. 1 Rev. 4


- Couvre le nez, la bouche et le menton;
- Ajuster le masque sur le visage sans laisser d'espaces libres sur les côtés;
- Évitez de toucher le masque;
- Enlevez le masque en le saisissant par les sangles;
- Éloignez le masque de vous et des surfaces tout en le retirant;
- Après utilisation, jetez immédiatement le masque dans un panier avec un couvercle;
- Lavez / désinfectez vos mains après avoir jeté le masque.

Comme ça, NON:

- N'utilisez pas de masque cassé ou humide;
- Ne portez pas le masque uniquement sur la bouche ou sous le menton;
- Ne portez pas de masque trop large;
- Ne touchez pas l'avant du masque;
- Ne retirez pas le masque pour parler à quelqu'un ou faire autre chose qui nécessite de toucher à nouveau le masque;
- Gardez votre masque hors de la portée des autres;
- Ne réutilisez pas le masque;
- Ne changez pas le masque avec une autre personne;
- Évitez de vous toucher les yeux, le nez et la bouche avec des mains non hygiéniques.
- Couvrez-vous la bouche et le nez avec un mouchoir jetable ou utilisez un coude plié au cas où vous éternueriez ou tousseriez. Jetez ensuite le mouchoir usagé.
- Nettoyez les objets / surfaces fréquemment utilisés ou touchés à l'aide de lingettes / chiffons / produits biocides.
- Consultez un spécialiste si vous ressentez des symptômes tels que fièvre, toux ou difficulté à respirer ou tout autre symptôme de la maladie.
- Parlez aux enseignants si vous avez des questions ou des soucis.

Les étudiants ont l'obligation d'aviser **le doyen de l'année / l'administrateur du dortoir** dans les situations suivantes:

- présente des symptômes spécifiques;
- a reçu un diagnostic de SARS-CoV-2;

 COD: USAMVBT-PEC- PO-003- F01	Université des Sciences Agricoles et Médecine Vétérinaire du Banat " Le Roi Michael I de Roumanie" de Timisoara	Organisme émetteur Département de Gestion de la Qualité
	PROCÉDURE OPÉRATIONNELLE CONCERNANT L'ORGANISATION ET LA CONDUITE DES ACTIVITÉS À L'USAMVBT DANS DES CONDITIONS DE SÉCURITÉ ÉPIDÉMIOLOGIQUE POUR LA PRÉVENTION DES MALADIES À VIRUS SARS-CoV2	Ed. 1 Rev. 4

- est en contact direct avec une personne diagnostiquée avec le SARS-CoV-2 et est en quarantaine.

Chapitre V. Mesures pour les étudiants qui font partie d'un groupe de risque et / ou souffrant de maladies chroniques et / ou de handicaps

Les étudiants/apprenants qui appartiennent respectivement à un groupe à risque et qui reçoivent un diagnostic de maladies associées à une immunodépression modérée ou sévère (transplantation, oncologie dans un traitement immunosuppresseur, immunodéficience primaire ou acquise, autres types de traitements immunosuppresseurs) peuvent être exemptés de leur présence physique à l'université, même s'ils sont vaccinés en plein régime.

Les étudiants/apprenants souffrant de maladies chroniques seront surveillés de plus près. Les étudiants/apprenants atteints de maladies chroniques qui ont des réserves quant à la reprise des activités pédagogique, qui nécessitent la présence physique d'étudiants/apprenants dans l'USAMVBT, pourront être informés par les médecins spécialistes et les psychologues qui les ont pris en charge des mesures supplémentaires nécessaires pour se sentir en sécurité.

Les étudiants/apprenants aux déshabilités, qui suivent des cours de présence physique en fonction des spécificités de la maladie, bénéficieront de l'adaptation des mesures appropriées au handicap spécifique.


Des solutions seront identifiées pour les activités en ligne chez les étudiants dans d'autres situations particulières. Les situations seront examinées au cas par cas et les solutions viseront à garantir l'accès de l'élève aux activités d'enseignement afin d'assurer la qualité de l'enseignement.

Chapitre VI. Protocole de triage épidémiologique

Le triage épidémiologique des étudiants est effectué selon les dispositions légales en vigueur (Ordre du Ministère de l'Education et du Ministère de la Santé no. 5.196/1.756/2021 pour l'approbation des mesures d'organisation des activités dans les établissements/établissements d'enseignement épidémiologiquement sûrs pour la prévention des maladies du virus SRAS-CoV-2;

Triage quotidien:

- a. Les étudiants / stagiaires doivent être clairement informés et comprendre pourquoi les personnes présentant des symptômes ne devraient pas participer aux activités d'enseignement en face à face à l'USAMVBT;

 COD: USAMVBT-PEC- PO-003- F01	Université des Sciences Agricoles et Médecine Vétérinaire du Banat " Le Roi Michael I de Roumanie" de Timisoara	Organisme émetteur Département de Gestion de la Qualité
	PROCÉDURE OPÉRATIONNELLE CONCERNANT L'ORGANISATION ET LA CONDUITE DES ACTIVITÉS À L'USAMVBT DANS DES CONDITIONS DE SÉCURITÉ ÉPIDÉMIOLOGIQUE POUR LA PRÉVENTION DES MALADIES À VIRUS SARS-CoV2	Ed. 1 Rev. 4

b l'ensemble de la communauté universitaire collaborera pour observer les étudiants, les enseignants et les autres membres du personnel afin de réduire le risque d'infection;

c. le triage quotidien est effectué par les étudiants à domicile en mesurant la température corporelle et en évaluant leur propre santé, après quoi chacun décide de sa propre participation aux activités d'enseignement à réaliser qui nécessite la présence physique des étudiants à l'USAMVBT;

d. N'assisteront PAS à des activités d'enseignement face à face à l'USAMVBT ce jour-là les suivants:


- ceux qui ont une température supérieure à 37,3 ° C et / ou des symptômes spécifiques de l'infection par le SARS-CoV-2 (toux, difficulté à respirer - essoufflement, diarrhée, vomissements) ou d'autres maladies infectieuses-contagieuses;
- ceux confirmés avec une infection par le SARS-CoV-2, qui sont en période d'isolement à domicile;
- ceux qui sont déclarés contacts directs avec une personne infectée par le SARS-CoV-2, qui sont en quarantaine à domicile / en période de quarantaine institutionnalisée.
- ceux qui attendent être testés ou ont déjà été testés et attendent les résultats ou habitent avec une personne qui a été testée et qui attend les résultats ;

Dans les situations visées au point e si leur état de santé le permet, les étudiants/enseignants peuvent poursuivre leur activité pédagogique dans le système en ligne ou seront exemptés médicalement et récupéreront ultérieurement.

Ceux qui ont été déclarés être des témoins directs de cas confirmés et qui n'ont pas de symptômes, s'ils refusent les tests, ne seront pas accueillis à l'université pendant au moins 14 jours et continueront à apprendre dans le système en ligne.

Le retour dans la communauté des étudiants / apprenants ayant des problèmes de santé et absents des activités d'enseignement à l'USAMVBT face à face, au minimum 3 jours, sera obligatoire en base d'un certificat médical établissant le diagnostic et que l'étudiant / apprenant soumettra au secrétariat **avant la première activité didactique. Les certificats seront centralisés au niveau de la faculté par le secrétariat de la faculté et seront remis au médecin du Bureau médical étudiantin.**

e. Les enseignants, le personnel auxiliaire et non enseignant qui présentent des symptômes spécifiques à une affection potentiellement infectieuse (fièvre, toux, maux de tête, mal de gorge, difficulté à respirer, diarrhée, vomissements) sont isolés à domicile, **contactent leur médecin de famille et annonce immédiatement le chef hiérarchique supérieur, qui en informera immédiatement le responsable désigné par la direction de l'USAMVBT au niveau de l'établissement.**

 COD: USAMVBT-PEC- PO-003- F01	Université des Sciences Agricoles et Médecine Vétérinaire du Banat " Le Roi Michael I de Roumanie" de Timisoara	Organisme émetteur Département de Gestion de la Qualité
	PROCÉDURE OPÉRATIONNELLE CONCERNANT L'ORGANISATION ET LA CONDUITE DES ACTIVITÉS À L'USAMVBT DANS DES CONDITIONS DE SÉCURITÉ ÉPIDÉMIOLOGIQUE POUR LA PRÉVENTION DES MALADIES À VIRUS SARS-CoV2	Ed. 1 Rev. 4

Chapitre VII. Protocole d'isolement étudiant / étudiant


USAMVB Timișoara attribue un certain nombre de 4 chambres pour le respect du protocole d'isolement, des chambres qui ont une salle de bain et leur propre douche, respectivement les chambres 15 et 16 des dortoirs 1 et 2. S'il le faut, le numéro de ces chambres peut être supplémenté.

Le protocole d'isolement s'applique dans le cas où les étudiants manifestent, pendant les activités didactiques pour la réalisations desquelles leur présence physique a USAMVBT est requise, aussi que dans les dortoirs, de la fièvre et / ou une symptomatologie du type respiratoire (ex: toux, difficulté à respirer) ou d'autres symptômes de maladie infectieuse (vomissements, diarrhée, myalgie, altération de l'état général), cas dans lesquels l'étudiant / l'apprenant sera immédiatement isolé dans les pièces ci-dessus mentionnées.

Ce qui suit sera strictement respecté:

- a) L'annonce immédiate des parents/de la famille et, d'après le cas, du personnel du cabinet médical étudiant ;
- b) L'isolement immédiat de l'étudiant / l'apprenant se fera comme suit : l'étudiant / l'apprenant portera un masque; il sera séparé du reste de l'équipe de travail / colocataires et l'espace correspondant sera aérée. L'étudiant / l'apprenant sera isolé immédiatement dans l'isolateur respectivement dans l'espace spéciale désigné dans le cadre de l'USAMVBT.
- c) Si pendant la période d'isolement l'étudiant / l'apprenant qui présente des symptômes utilise la salle de bain, celle-ci doit être nettoyée et désinfectée à l'aide de produits de nettoyage approuvés avant d'être utilisée par quelqu'un d'autre.
- d) L'étudiant / l'apprenant ne sera pas transporté au médecin de famille / à la pharmacie / au service d'urgence / à l'hôpital, et en cas de symptômes / signes sévères, le service d'urgence 112 sera appelé immédiatement.**
- e) La personne qui assiste l'étudiant / l'apprenant isolé doit éviter tout contact avec lui / elle, porter un masque et se laver soigneusement les mains pendant au moins 20 secondes.
- f) L'assainissement de la salle se fait avec un désinfectant spécial, après le départ de l'étudiant / étudiant, afin de réduire le risque de transmission de l'infection à d'autres personnes.
- g) L'étudiant retournera aux activités d'enseignement face- à -face dans l'USAMVBT / le dortoir, avec un certificat médical, délivré par le médecin traitant / médecin de famille, précisant le diagnostic et attestant qu'il ne présente plus du risque épidémiologique.

Chapitre VIII. Critères de suspension des activités d'enseignement face- à -face

 COD: USAMVBT-PEC- PO-003- F01	Université des Sciences Agricoles et Médecine Vétérinaire du Banat " Le Roi Michael I de Roumanie" de Timisoara	Organisme émetteur Département de Gestion de la Qualité
	PROCÉDURE OPÉRATIONNELLE CONCERNANT L'ORGANISATION ET LA CONDUITE DES ACTIVITÉS À L'USAMVBT DANS DES CONDITIONS DE SÉCURITÉ ÉPIDÉMIOLOGIQUE POUR LA PRÉVENTION DES MALADIES À VIRUS SARS-CoV2	Ed. 1 Rev. 4

a .La décision des suspension des activités didactiques pour la réalisation desquelles s'impose la présence physique des étudiants/ apprenants en USAMVBT, se dispose par Décision du Senat universitaire, en rapport avec le nombre des maladies et le résultats de l'enquête épidémiologique réalisée, avec l'avis de la DSP.

b. La DSPJ a l'obligation d'informer USAMVBT et le cabinet médical de l'USAMVBT sur chaque cas conforme positif, aux étudiants/ apprenants/ employés USAMVBT, en vue d'entreprendre les mesures nécessaires. Le personnel et les étudiants confirmés positivement ont la même obligation.

c. La reprise des activités d'enseignement qui impliquent la présence physique d'étudiants / apprenants à l'USAMVBT, dans des conditions de sécurité sanitaire, est ordonnée par la **Décision du Sénat universitaire**, après consultation et l'avis de la DSPJ.

Chapitre IX. Plan de mesures concernant l'organisation de l'activité dans la Base Sportive, dans des conditions épidémiologiques de sécurité pour la prévention des maladies à virus SARS-CoV-2


Les activités sportives se dérouleront dans la base sportive de l'USAMVB Timișoara composée de deux mini terrains de football (1600 m²), quatre courts de tennis (2100 m²), un terrain de basket (500 m²), un terrain de beach-volley (300 m²), une salle sports (420 m²) et trois vestiaires (50 m²).

Les cours d'Education Physique et Sport se dérouleront selon un programme bien établi et surveillés par l'enseignant dans le respect de mesures strictes d'hygiène des mains, en garantissant la distance physique entre les étudiants, en limitant les contacts entre étudiants et sans l'utilisation de matériel sportif à manipuler par aux étudiants.

Avant de commencer les activités sportives, l'enseignant communiquera le plan de mesures pour l'organisation de l'activité dans la Base Sportive, et les étudiants signeront qu'ils en ont pris note.

Pour le bon développement des cours d'éducation physique, les étudiants seront formés comme:

1. Ils peuvent suivre des cours à condition qu'ils soient cliniquement sains, sans symptômes spécifiques du SARS-CoV-2 (fièvre, toux, mal de gorge, manque de goût ou d'odeur).
2. Ne touchez pas votre visage, bouche, yeux, nez avec des mains non hygiéniques pendant toute l'activité.
3. Au début et à la fin des cours d'éducation physique, tous les étudiants doivent pratiquer l'hygiène des mains avec un désinfectant.

 COD: USAMVBT-PEC- PO-003- F01	Université des Sciences Agricoles et Médecine Vétérinaire du Banat " Le Roi Michael I de Roumanie" de Timisoara	Organisme émetteur Département de Gestion de la Qualité
	PROCÉDURE OPÉRATIONNELLE CONCERNANT L'ORGANISATION ET LA CONDUITE DES ACTIVITÉS À L'USAMVBT DANS DES CONDITIONS DE SÉCURITÉ ÉPIDÉMIOLOGIQUE POUR LA PRÉVENTION DES MALADIES À VIRUS SARS-CoV2	Ed. 1 Rev. 4

4. Les étudiants effectueront des exercices de gymnastique et d'étirement, diverses formes de course pour le développement de la vitesse et de l'endurance, des exercices physiques avec leur propre poids sans utiliser de matériel sportifs et dans le respect de l'espace physique.

5. Les cours d'éducation physique, dispensés dans le gymnase, seront limités aux activités sportives qui n'impliquent pas d'effort moyen / intense, avec la disposition obligatoire d'une distance physique maximale possible et de la ventilation permanente, auquel cas le port d'un masque n'est pas indiqué.

6. Après chaque activité didactique avec une équipe d'étude, le nettoyage, la désinfection avec des solutions spéciales et la ventilation de la salle du sport seront effectués.

7. Un nombre approprié d'étudiants entreront dans les vestiaires dans le strict respect de l'espace physique et des itinéraires d'entrée et de sortie balisés.

8. Les étudiants hébergés dans les dortoirs de l'université viendront tout équipés pour les activités sportives.

9. Tant que les conditions météorologiques le permettent, les cours de Sport se dérouleront exclusivement à l'extérieur, la base sportive étant suffisamment spacieuse pour respecter l'espace physique.

10. Le plan de mesures concernant l'organisation de l'activité dans la base sportive, dans des conditions de sécurité épidémiologique pour la prévention des maladies à virus SARS-CoV-2, sera affiché à l'entrée de la base sportive.

Chapitre IX. Protocole pour la cantine

Il est recommandé, là où il est possible de servir la nourriture à emporter, éventuellement sur commande.

1. Assurer la coordination des activités de prévention de l'infection par le SARS-CoV-2


- il y aura une personne qui coordonnera les activités de prévention de l'infection par le SARS-CoV-2.

2. Organiser les espaces pour assurer l'espace physique

- à l'intérieur de la cantine, dans l'espace destiné aux intervalles de transit, à la circulation, à la distribution des assortiments de nourriture, s'asseoir à la table, il s'impose à respecter les mesures d'espace physique de 1 m, avec portée obligatoire des masques.

- il y aura une démarcation avec des voies visibles pour assurer des «itinéraires prédéterminés» d'entrée et de sortie;

- des panneaux visibles pour la direction d'entrée et de sortie seront placés;

 COD: USAMVBT-PEC- PO-003- F01	Université des Sciences Agricoles et Médecine Vétérinaire du Banat " Le Roi Michael I de Roumanie" de Timisoara	Organisme émetteur Département de Gestion de la Qualité
	PROCÉDURE OPÉRATIONNELLE CONCERNANT L'ORGANISATION ET LA CONDUITE DES ACTIVITÉS À L'USAMVBT DANS DES CONDITIONS DE SÉCURITÉ ÉPIDÉMIOLOGIQUE POUR LA PRÉVENTION DES MALADIES À VIRUS SARS-CoV2	Ed. 1 Rev. 4

- des distributeurs de solution désinfectante pour les mains sont installés à l'entrée de la cantine, de manière à faciliter une désinfection fréquente;

- les portes resteront ouvertes, afin d'éviter les points de contact;

3. Établissement de l'horaire de servir

- le programme pour servir les menus sera établi par l'administrateur de la cantine.

4. Mesures hygiénico-sanitaires :

- Le type de surface et la fréquence à laquelle la surface est touchée sont pris en compte. La priorité est donnée à la désinfection des surfaces fréquemment touchées, telles que:

- poignées de porte, serrures, boutons ;
- marches des escaliers ;
- tables et chaises dans les salles de cantine ;
- comptoirs ;
- rambardes ;
- interrupteurs de lumière.

X. Protocole pour les dortoirs


Avant la réouverture du dortoir, tous les espaces communs et les logements seront correctement nettoyés et désinfectés.

À l'entrée dans le dortoir il y aura des distributeurs avec une solution désinfectante pour les mains.

Pour chaque foyer étudiant/dortoir il y aura un plan d'action en cas d'apparition d'un cas d'infection avec SARS-CoV2. Ce plan sera affiché au panneau d'affichage à l'entrée dans le foyer/dortoir.

Les salles seront occupées par des étudiants du même groupe, d'une même année d'études, du même programme d'études ou de la même faculté afin de limiter le contact des étudiants de différents groupes d'études.

Les chambres seront réparties en fonction du nombre d'étudiants, en respectant la distance physique d'au moins 1 m entre les lits. Les modalités d'occupation du dortoir seront établies en fonction du nombre d'étudiants hébergés. La priorité pour l'hébergement à domicile est donnée aux étudiants qui sont vaccinés avec le calendrier de vaccination complet et pour lesquels 10 jours se sont écoulés depuis l'achèvement du calendrier de vaccination complet, ainsi qu'à ceux qui ont été testés positifs pour l'infection par le virus SARS-CoV-2 les derniers

 COD: USAMVBT-PEC- PO-003- F01	Université des Sciences Agricoles et Médecine Vétérinaire du Banat " Le Roi Michael I de Roumanie" de Timisoara	Organisme émetteur Département de Gestion de la Qualité
	PROCÉDURE OPÉRATIONNELLE CONCERNANT L'ORGANISATION ET LA CONDUITE DES ACTIVITÉS À L'USAMVBT DANS DES CONDITIONS DE SÉCURITÉ ÉPIDÉMIOLOGIQUE POUR LA PRÉVENTION DES MALADIES À VIRUS SARS-CoV2	Ed. 1 Rev. 4

180 jours, mais pour lesquels plus de 14 jours se sont écoulés depuis la date du test positif. La preuve de vaccination ou de guérison est établie sur la base du certificat numérique de l'UE pour COVID.

Les parties communes seront nettoyées, désinfectées et régulièrement ventilées par l'administration du dortoir, par l'intermédiaire de gardiens. Les espaces collectifs / communs seront nettoyés et désinfectés quotidiennement de lundi à vendredi. Une dotation optimale des groupes sanitaires communs sera assurée, notamment en savon liquide; le cas échéant, des quantités suffisantes de solutions liquides à base d'alcool seront fournies aux étudiants séjournant dans le dortoir.

Les étudiants hébergés auront les obligations suivantes:


- Possession d'un nombre suffisant de masques et de désinfectant;
- **Interdiction de recevoir des visiteurs / étrangers dans le dortoir;**
- Porter un masque et maintenir la distance d'un mètre dans les espaces communs;
- Nettoyage, désinfection et ventilation réguliers des locaux;
- Interdiction de toute fête ou rassemblement d'étudiants des autres chambres ;
- Limiter les déplacements à l'intérieur de la maison;
- Éviter la congestion dans les espaces d'hébergement, les espaces communs, etc.
- Accès rotatif aux douches et toilettes communes liées à la chambre;
- Les activités auront lieu uniquement dans leurs propres chambres;
- Éviter l'utilisation de tapis / moquettes ;
- Aviser d'urgence l'administration des dortoirs concernant tout symptôme de fièvre et / ou symptômes respiratoires d'un collègue (par exemple, toux, difficulté à respirer) ou d'autres symptômes de maladie infectieuse (vomissements, diarrhée, myalgie, état général altéré) .

Les étudiants seront constamment informés du respect des mesures de protection individuelle.

La ligue des étudiants au sein de l'université, à travers les chefs de palier et les chefs de dortoir, aura l'obligation de vérifier régulièrement si dans les chambres des étudiants, la propreté, la désinfection et la ventilation sont respectées

Les mesures présentées ci-dessus s'appliqueront à toutes les personnes hébergées dans les dortoirs de l'USAMVBT.

Le non-respect des dispositions de ce protocole entraînera l'expulsion immédiate de l'étudiant / des étudiants respectifs.

 COD: USAMVBT-PEC- PO-003- F01	Université des Sciences Agricoles et Médecine Vétérinaire du Banat " Le Roi Michael I de Roumanie" de Timisoara	Organisme émetteur Département de Gestion de la Qualité
	PROCÉDURE OPÉRATIONNELLE CONCERNANT L'ORGANISATION ET LA CONDUITE DES ACTIVITÉS À L'USAMVBT DANS DES CONDITIONS DE SÉCURITÉ ÉPIDÉMIOLOGIQUE POUR LA PRÉVENTION DES MALADIES À VIRUS SARS-CoV2	Ed. 1 Rev. 4

En cas de cas suspect ou confirmé de SARS-CoV-2, le protocole d'isolement sera mis en œuvre et le DSP sera averti ou le service d'urgence 112 sera appelé.

L'étudiant confirmé sera isolé dans les unités d'isolement et traitement annexés à l'hôpital, soit au domicile personnel, à condition que le déplacement à celui-ci se fasse avec un moyen de transport personnel, et non pas avec des moyens de transport en commun.

Les contacts de la chambre de l'étudiant confirmé seront mis en quarantaine dans la chambre du dortoir, à condition que celle -ci ait son propre groupe sanitaire. Dans le cas où celui-ci manque, ils seront mis en quarantaine dans l'isolateur. S'ils sont testés négatifs, ils resteront dans la même chambre. Les étudiants testés positifs seront emmenés dans l'isolateur et le protocole d'isolement s'appliquera.

Pour les étudiants placés en quarantaine il y aura de solutions ponctuelles pour leur fournir les aliments à la porte de la chambre.

XI Dispositions finales

Le Plan de mesures se modifie légalement par l'effet des modifications législatives applicables, certaines dispositions pouvant devenir obsolètes ou tout de même des nouvelles dispositions peuvent y apparaître, applicables du moment de l'entrée en vigueur du texte respectif de loi.